

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La reine est très allongée, ses ailes ne vont pas jusqu'au bout de l'abdomen.

(Michèle)

L'apiculteur m'a dit qu'il avait commandé ses reines en Russie.

(Françoise)

L'apiculteur nous a appris comment on marque les reines.

(Félice)

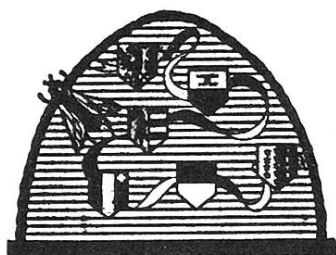
Quand il y a deux reines dans la ruche, elles se battent.

(Patrick)

C'était épatant, l'apiculteur a apporté une ruche ; il a montré comment enlever l'aiguillon planté dans sa main.

(Marc)

Sommes acheteurs **Miel de colza** au prix officiel.
Emballages (bidons) à disposition. Paiement comptant.
Tél. (025) 4 21 54 .



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'ORBE ET DES ENVIRONS

† M. GEORGES WENKER, ORBE

Le 23 avril 1974, nous avons accompagné à sa dernière demeure notre ami et fidèle membre de la Société d'apiculture d'Orbe, M. Georges Wenker, décédé à l'âge de 84 ans.

Il aimait ses abeilles et, quand on désirait le voir, il fallait nous rendre à son rucher, situé à La Magnenettaz. C'est là qu'il passait tous ses loisirs, au milieu d'une trentaine de ruches.

On le rencontrait toujours avec plaisir et sa compagnie était très agréable ; il était toujours prêt à rendre service et à donner de bons conseils !

Un jour que je lui faisais part que deux de nos membres avaient reçu, lors du concours des ruchers, l'un une médaille d'or et l'autre une médaille d'argent, il me répondit ceci : « Oh ! pour moi, le plus beau rucher, c'est le mien ! »

Croyez-moi, il ne disait pas cela par orgueil, mais c'est tant il aimait ses abeilles.

Il dut, bien malgré lui, s'en séparer voilà trois ans pour être hospitalisé à Sainte-Croix.

Nous présentons à la famille de M. Georges Wenker notre vive sympathie et nous gardons un bon souvenir de leur cher défunt.

F. Gloor.

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

La réunion du lundi 10 juin **est supprimée**. Par contre, nous vous invitons à participer nombreux à la visite du **nouveau Centre horticole de Lullier/Jussy, le samedi 8 juin 1974**. Rendez-vous à 14 heures à la section de floriculture commerciale.

Notre **sortie familiale** aura lieu le **dimanche 23 juin**. La circulaire concernant les directives vous parviendra ces prochains jours.

Le comité.

Communiqués

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET DES ENVIRONS

Nous attirons l'attention de tous nos membres sur le fait que notre prochaine réunion est prévue à **Posieux, au rucher de M. Frehner, à 9 heures** et non à Sales comme prévu dans notre programme d'activité d'entre saison. Le cours sera présenté par M. Gaston Horner.

Le comité.

GROUPE DES MONITEURS-ÉLEVEURS DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

Par ce communiqué, nous avisons tous les apiculteurs désireux de faire de l'élevage que la **station B La Staver** est ouverte. Le président de chaque section possède les statuts concernant les directives à observer.

Au nom du groupe d'élevage, le responsable de la station :
Paul Aeschlimann, Reconvilliers.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA BÉROCHE ET DES ENVIRONS

Réunion mensuelle et cours le **lundi 10 juin 1974, à 20 heures, à l'Hôtel de la Poste, à Saint-Aubin.**

SECTION D'APICULTURE DU JURA VAUDOIS

Cours d'élevage de reines, les 8 et 22 juin prochains. Course le 6 juillet. Celle-ci nous conduira dans le Valais. Visite de l'établissement Rithner, à Monthey, puis la station de fécondation de la SAR à Bonatchiesse. Pique-nique en plein air par beau temps. Au retour, souper en commun au bord du lac de Bienne. Prix du voyage en car : environ 40 francs. Quelques places sont encore disponibles. Prière de s'inscrire au plus tôt auprès du président de la section **Jura-Nord : M. Ch. Liechti, 19, rue du Nord, 2854 Bassecourt, qui renseignera.**

Le comité.

A vendre au plus offrant : 25 années du Bulletin de la Société romande d'apiculture, de 1922 à 1946. S'adresser : S. Chabloz, apiculteur, 1831 L'Etivaz. Tél. (029) 4 61 70.
--

SECTION DU GROS-DE-VAUD

Vu la mauvaise première récolte de cette année, la visite de rucher prévue en mai est remplacée par un cours pratique (vulgarisation). Ce cours est prévu le **dimanche 9 juin** ; rendez-vous des intéressés au domicile du président, à 14 heures.

Le comité vous invite également à venir nombreux à la sortie d'été prévue le **dimanche 7 juillet** à Verbier ; montée en téléphérique aux Ruinettes (2000 m. d'altitude).

Prix du voyage en car : 24 francs par personne, à verser au CCP 10 - 4475, Société d'apiculture du Gros-de-Vaud, Echallens. Dernier délai d'inscription : 10 juin.

Le comité.

SECTION LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

Les membres qui n'ont pas assisté à notre dernière assemblée générale doivent avoir connaissance du changement intervenu au sein du comité. Par suite de démission de Maurice Niederhaure, de sa fonction de caissier, cette charge a été confiée à **Marcelin Béguin, fonctionnaire, domicilié rue des Brévards 5, à 2000 Neuchâtel**. Pour rappel, les autres postes au comité se répartissent comme suit :

Président **Jean-Pierre Gobbo**, vice-président **Gaston Vonlanthen**, Peseux, secrétaire **Edmond Rosselet, Neuchâtel**.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Course au Tessin des 22/23 juin 1974. Les participants inscrits (également pour la section d'Orbe) voudront bien verser par personne :

Fr. 140. — selon notre circulaire de mars, ou

Fr. 128.50 pour le porteur d'un abonnement CFF à demi tarif, au compte de chèques postaux 10 - 6724 Sté d'apiculture de Lausanne, d'ici au 10 juin 1974.

Carte d'identité obligatoire. Rendez-vous samedi 22 juin 1974, à 6 h. 30 sur le quai, voie 3, de la gare de Lausanne (départ 6 h. 48).

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Nous rappelons à tous nos membres les visites de ruchers de ce mois :

Le **9 juin à 14 heures**, visite du rucher de **M. Calame aux Plaines** (en dessous des Planchettes). Renseignements au N° de tél. (038) 24 40 51.

Le **23 juin à 14 heures**, visite du rucher de M. Von Allmen aux Roussottes. Renseignements au N° de tél. (039) 31 43 91.

Pour le comité : Michel Fahrny.

A vendre

Reines caucasiennes 1974

de choix, sélectionnées, issues de souches 100 % pures — Importation de Russie. Prix Fr. 30. — pièce (laisser passer, cage et port compris). S'adresser : à **Praz Robert, av. Maurice Troillet 146, 1950 Sion**. Tél. (027) 2 48 19 (absent du 13.7 au 7.8.1974).

Comptes rendus

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SECTION DE MARTIGNY, LE 28 AVRIL 1974 A SAXON

Le président Juilland a le plaisir d'ouvrir l'assemblée en présence de 40 apiculteurs et apicultrices. M. Paul Meunier, ancien président de la section et de la fédération, membre d'honneur de la section et de la SAR, M. le Dr Cappel, ancien vétérinaire cantonal et membre d'honneur, Amédée Richard, commissaire cantonal, Joseph Jacquemoud, chef des moniteurs-éleveurs et le président de la Commune de Saxon nous font l'honneur de leur présence.

Les comptes financiers de la section bouclent, cette année, par un léger boni. Aussi, malgré l'augmentation des contributions à la Fédération valaisanne et à la SAR, notre cotisation de Fr. 25.— reste actuellement inchangée.

Le président fait un tour d'horizon de l'année apicole qui n'a pas été, sauf de rares exceptions, très bénéfique. Il relève l'importance d'appartenir à une section avec tous les avantages qui en découlent pour l'apiculteur, principalement au point de vue de la responsabilité civile. Il exhorte les présents d'intervenir énergiquement auprès des récalcitrants pour les engager à participer à la vie de la section. Il a le plaisir d'accueillir dix nouveaux membres qui ont compris l'utilité d'une affiliation.

L'assemblée renouvelle sa pleine confiance au comité pour une durée statutaire de deux ans.

La sortie annuelle de la section est fixée au 30 juin 1974 et a comme but la vallée d'Hérens avec raclette et grillade à Evolène.

A l'issue de l'assemblée nous avons eu le privilège d'entendre une causerie de M. Jean-Michel Berthod, inspecteur des ruchers à Sion. Il nous parla de « L'apiculture d'aujourd'hui ». Son exposé était plein d'enseignements et chacun a pu en faire son profit.

Tour à tour les invités nous ont apporté leurs salutations et leurs vœux et c'est dans l'espoir d'une excellente récolte que le président clôt cette assemblée.

Le secrétaire.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MORGES ET ENVIRONS

Avec un peu de retard sur les années précédentes, la Société d'apiculture de Morges et environs a tenu son assemblée générale le 4 mai au Café de la Poste. Une trentaine de membres avaient répondu à l'appel du comité.

Sous la présidence de M. de Buren, les opérations statutaires se déroulent sans accroc. Dans son rapport, le président rappelle qu'après la mort de M. Schmid, deux autres membres nous ont quittés : ce sont MM. Dajoz et Courtaud. Quatre membres ont démissionné pour raison d'âge ou cessation d'activité ; un jeune remplace son père. Il rappelle la pénurie de récolte de 1972 et 1973 ainsi que les difficultés d'approvisionnement en sucre pour le nourrissage d'automne. L'élevage des reines a été rendu difficile par le manque de mieillée, condition première à une pleine réussite.

Les comptes de l'année écoulée bouclent avec un bénéfice de Fr. 680.—. Le caissier, M. Robert André, en fonctions depuis 25 ans, demande à être relevé de sa charge.

Mlle Reymond, notre aimable apicultrice, experte en chiffres, est acclamée pour lui succéder.

Les mêmes délégués représenteront notre section aux assises de la Fédération vaudoise et de la Société romande d'apiculture. Après ces opérations, nous avons le plaisir et le grand privilège d'entendre M. Buscarlet de Genève, pasteur retraité et apiculteur chevronné, nous présenter des clichés de la terrible loque américaine. Cette maladie infectieuse est particulièrement tenace et difficile

à guérir puisque les spores du bacillus larvae peuvent reprendre vie après une centaine d'années. Les gros plans que nous avons pu étudier à loisir nous permettront de déceler assez tôt cette infection avant qu'elle ne prenne une trop grande extension.

Le conférencier nous montre qu'on ne peut se méprendre sur sa présence dans une ruche, mais qu'il faut de temps à autre faire une inspection minutieuse. Au reste, les inspecteurs régionaux ont l'obligation de faire leur visite tous les 3 ou 4 ans.

Puis M. Buscarlet nous parle, avec clichés à l'appui, de la ruche Langstroth qu'il utilise avec satisfaction parallèlement à la ruche Dadant-Blatt. Ses expériences, dans ce domaine, sont pleines d'enseignements et de sagesse.

Puis notre conférencier nous invite à faire un voyage dans le Valais où les prises de vue de paysages d'automne font ressortir la féerie des ors, des rouges et des verts. Ces clichés, commentés par une âme sensible aux beautés de la nature nous révèlent ce que souvent nous ne savons pas voir dans notre beau pays.

La prochaine amicale aura lieu le jeudi 23 mai aux ruchers de MM. Cruchon et Herdegen. En cas de mauvais temps renvoi au dimanche 26 mai.

M. Jordan.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

L'assemblée des délégués de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture a tenu son assemblée générale au Restaurant de la Demi-Lune, à Saint-Ursanne, le 27 avril dernier. Toutes les sections étaient représentées à ces assises. M. Georges Huguenin, de Frinvillier ouvrit l'assemblée en saluant les représentants des sections jurassiennes. Arrivé au terme de son mandat, le président relata l'activité de la fédération durant ses six années de présidence. M. Huguenin remercia tous ses collaborateurs de leur précieux concours qui lui facilita la tâche. Il souligna également que toutes les sections jurassiennes ont changé de président au cours de l'année écoulée.

Le caissier, M. Marcel Ankli, de Crémines, présenta les comptes 1973 qui bouclent par un bénéfice de 360 fr. 50. La cotisation à la caisse de la Fédération jurassienne ne subit pas de modification ; elle reste fixée à 50 ct. par membre. Prochaine assemblée des délégués à Moutier.

M. Paul Girod, de Moutier, informa l'assemblée qu'une Chambre jurassienne d'agriculture est en voie de formation. Il invita le comité à s'intéresser à cette question et éventuellement à désigner un membre pour représenter la Fédération des apiculteurs au sein de cette organisation. De son côté, M. J.-P. Freléchoux, président de la section Ajoie - Clos-du-Doubs, renseigna sur la réalisation de ce projet, car sa section, par le truchement de la Société d'agriculture d'Ajoie, a été invitée à prendre part à une séance de constitution de cette Chambre jurassienne. Après discussion et plusieurs propositions, c'est M. Paul Girod, de Moutier, qui a été désigné pour représenter les apiculteurs jurassiens au sein de cet aréopage.

Les délégués avaient à procéder au renouvellement du comité. M. Paul Girod, de Moutier, devient président en remplacement de M. Georges Huguenin. Le comité, dans sa prochaine séance, nommera un vice-président, alors que le secrétaire et le caissier, respectivement M. Fritz Laederach, de Courfaivre, et M. Marcel Ankli, de Crémines, ont été confirmés dans leurs fonctions.

L'installation de nouveaux ruchers dans certaines communes, en Ajoie surtout, se heurte actuellement à l'opposition des autorités. Le président de la section ajoulote demanda qu'on intervienne pour que des dérogations soient accordées aux apiculteurs, à quoi un délégué vadais répondit que cette autorisation est de la compétence du préfet.

A 16 h. 30, le président leva cette fructueuse assemblée en souhaitant à chacun une bonne récolte et satisfaction au rucher.

F. L.